

Déclaration de la CFUW-FCFDU sur le régime national d'assurance-médicaments

La CFUW-FCFDU se joint aux Canadiens de tout le pays pour célébrer l'introduction d'une législation pour un régime national d'assurance-médicaments.

En 2017, la CFUW-FCFDU a décidé, en tant qu'organisme national, d'exhorter les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à mettre en place un régime universel d'assurance-médicaments, bénéficiant d'un financement public, financièrement viable et couvrant tous les médicaments d'ordonnance nécessaires à l'ensemble des Canadiens, peu importe leur capacité de payer.

Après des années de campagne menée par des organisations non gouvernementales, des groupes de patients et d'autres membres du public, nous sommes heureux de constater que ce programme d'assurance-médicaments tant attendu comprendra une couverture universelle et à payeur unique.

Nous sommes particulièrement heureux de voir que le déploiement initial inclura la couverture de la contraception. L'accès universel et gratuit à la contraception est essentiel pour garantir les droits reproductifs et l'autonomie corporelle. C'est pourquoi la CFUW-FCFDU a adopté, en 1976, une résolution exhortant le gouvernement à rendre la contraception facilement accessible à toutes les personnes sans frais. L'inclusion des médicaments pour le diabète dans cette première phase changera également la vie de nombreux Canadiens.

Des médicaments abordables sont un élément essentiel d'un système de soins de santé de qualité. Depuis bien trop longtemps, les Canadiens paient leurs médicaments sur ordonnance plus cher que la plupart des autres pays développés, ce qui représente une charge financière inacceptable pour les patients. Cette situation doit changer le plus rapidement possible.

Par conséquent, nous espérons sincèrement que le projet de loi C-64 sera adopté sans plus tarder et que le programme national d'assurance-médicaments recevra de toute urgence le financement dont il a besoin pour inclure tous les médicaments essentiels.